Comm' à la Une

COMMUNE DE
LA GRANDE BÉROCHE

JUIN 2020/03

Le Pavillon des Bains, à Chez-le-Bart, a été rénové cette année.

informations générales

RÉOUVERTURE DES GUICHETS DE L'ADMINISTRATION

Durant la période de semi-confinement, les prestations de l'administration ont pu être servies à la population, à satisfaction nous l'espérons. Cette situation nous a permis de proposer des facilités, certaines de manière provisoire, et d'autres que nous souhaitons pouvoir poursuivre dans un souci d'amélioration continue de l'accès aux prestations à la population.

Fermés depuis le 16 mars, les guichets de l'administration communale rouvriront partiellement dès le lundi 8 juin. Avec les enseignements que nous pouvons tirer de cette période de fermeture exceptionnelle, nous proposons, à titre expérimental jusqu'à la fin de l'année 2020, un accueil sur rendez-vous.

Cette solution innovante a l'avantage d'éviter l'attente au guichet alors que celui-ci ne sera accessible qu'à une seule personne ou une famille à la fois.

Ces rendez-vous doivent être pris par téléphone auprès du service concerné ou sur notre site internet www.lagrandeberoche.ch en réservant une plage horaire et la prestation sollicitée.

Les guichets de Saint-Aubin-Sauges et de Bevaix seront ouverts au public, sans rendez-vous, le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18 heures.

Comme nous l'avons déjà communiqué, dès le 1er juillet, les prestations du contrôle des habitants sont exclusivement servies sur le site de Saint-Aubin-Sauges.

LE CONSEIL GÉNÉRAL REPREND SES SÉANCES

Comme beaucoup d'autres réunions, les séances du Conseil général étaient suspendues en raison du semi-confinement. Elles reprendront prochainement, soit les lundis 8 et 22 juin, une troisième séance est agendée au 14 septembre. Afin de respecter les règles de sécurité sanitaire, elles se dérouleront à huis-clos à la Salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges.

éditorial

Thierry Pittet, conseiller communal

Voilà deux mois et demi que le Covid-19 a chamboulé notre quotidien. D'une liberté totale, dont nous jouissons habituellement, nous sommes passés à des contraintes fortes de distance sociale, d'espaces et de lieux publics fermés, de fermeture des écoles...

Alors que des plans de retour à la normale sont en cours d'élaboration, nous sommes conscients que cette période va laisser des traces, si ce n'est des séquelles chez plusieurs vendeurs, artisans, restaurateurs et indépendants de notre région. Grands Bérochaux, Grandes Bérochales, nous vous encourageons, dans la mesure de vos possibilités, à favoriser plus que jamais les commerces, les restaurants et les services de proximité; il en va de leur survie, du maintien d'emplois dans notre commune et de la continuité de la diversité de services de proximité.

Et si en 2020, les cadeaux, en toutes occasions, contenaient des bons des commerçants?!

Le Conseil communal tient à remercier la population de La Grande Béroche pour sa bonne conduite vis-à-vis des ordonnances fédérales restrictives de ces derniers mois. Un immense merci également pour tous vos élans de solidarité envers les plus vulnérables; vous êtes nombreux à avoir soutenu vos voisins et vos proches par vos coups de fil, vos cartes postales, vos vidéos, vos achats... C'est aussi, et peut-être même surtout, cela qui témoigne de la richesse de la population, la capacité et le choix de se mettre au service de l'autre.

Merci pour votre engagement.

infos pratiques

LES JUBILAIRES DE LA COMMUNE

Nous adressons toutes nos félicitations aux jubilaires.

90 ans, en mars: Henri Nussbaum, de Montalchez et André Strebler, de Chez-le-Bart.

En avril: Paul Risse, de Saint-Aubin-Sauges.

100 ans, en mars: Suzanne Jacot, de Gorgier.

en bref

TRAVAUX FINIS ET À VENIR

Le Pavillon des Bains, à Chez-le-Bart, a profité de quelques travaux de rénovation. En collaboration avec l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel (OPAN) et l'entreprise Gaille Construction SA.

Les WC publics de la plage de Chez-le-Bart seront rénoves, à cette occasion, des sanitaires pour personnes à mobilité réduite seront aménagés.

A la plage de Vaumarcus, des WC publics vont être aménagés, avec accès aux personnes à mobilité réduite également.

KERMESSES SCOLAIRES

Au vu des dernières ordonnances fédérales, les kermesses scolaires du mois de juin sont annulées dans tous les villages.

séances

Travaux du législatif

Durant cette période particulière, les séances du Conseil général et des commissions législatives ont été interrompues. Elles pourront reprendre avec les mesures d'hygiène et de distanciation qui prévalent. Deux séances du Conseil général ont été fixées, le 8 juin pour traiter de plusieurs demandes de crédit d'investissement et le 22 juin pour la présentation des comptes 2019 en particulier. Elles se dérouleront à huis-clos à la Salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges. Il est nécessaire que les travaux du législatif puissent reprendre afin de concrétiser les investissements et les projets prévus pour 2020. Dans cet ordre, les séances de commissions sont également agendées, sous certaines conditions pour l'instant au vu de la situation Covid-19.

scrutin

Prolongation de la législature

Les élections communales prévues le 14 juin ont été reportées. Elles sont fixées par le Conseil d'Etat, d'entente avec les communes, au dimanche 25 octobre 2020. De fait, la législature 2018-2020, qui devait se terminer le 30 juin, est prolongée jusqu'à la séance de constitution des nouvelles autorités communales. Elle aura lieu après la validation des élections soit dans le courant du mois de novembre.

jardin

Achat et fourniture de copeaux de bois

L'été est là! Afin d'aménager vos extérieurs, le Service forestier communal vous propose ses conditions de vente de copeaux de bois destinés à la couverture de plates-bandes. Dès à présent, il vous est possible d'acheter les copeaux par sac de 80 litres au prix de CHF 6.–/sac. Vous pouvez vous adresser directement au Service forestier ou passer par le nouveau service qui a été mis en place. Désormais, il est possible d'acquérir des bons aux administrations communales de Saint-Aubin-Sauges et de Bevaix, puis de récupérer les sacs lors de votre prochain passage aux déchetteries du Rafour à Saint-Aubin ou à Bevaix, sur simple demande auprès du personnel communal présent.

Pour des commandes plus conséquentes, les copeaux peuvent être pris au hangar ou livrés selon les conditions mentionnées sur le site internet de la commune.

bevaix

Réfection du Parcours Vita

Comme annoncé précédemment, le Service forestier communal a procédé, parallèlement à des exploitations forestières en diverses zones, à la réfection du parcours Vita de Bevaix. Les travaux conséquents, notamment la réfection des engins, les abattages de sécurité, ainsi que l'évacuation du bois sont maintenant terminés. Toutefois, quelques petits aménagements annexes, tels que la remise en état de la piste, la mise en place de sciure et de copeaux de bois se feront dans le courant du mois de juin afin que la piste réponde aux attentes de la population.

IMPRESSUM /// Editeur: Commune de La Grande Béroche **/// Membres du comité de rédaction :** Anne Cosandier, Elisa Coucheman, Jean-Pierre Charmillot, Gilbert Bertschi et Nicolas Pfund ///
Images: Adobe Stock, LDD /// facebook.com/lagrandeberoche – www.lagrandeberoche.ch

subventionnement

Soutien aux activités villageoises

La commune soutient de manière importante et concrète ses sociétés locales et les comités d'organisation. Pas moins de CHF 370'000.– leur sont consacrés à titre d'aide chaque année. Signalons que 14% de cette somme sont versés en argent sonnant et trébuchant. Les autres 86% le sont sous forme d'aides en nature, telles que la mise à disposition de terrains ou de locaux, de tarifs réduits lors de location, de prestations du personnel communal, de soutien logistique lors de manifestations, etc.

Il y a environ neuf mois, une enquête a été lancée. Elle avait pour but de récolter des renseignements sur les sociétés locales afin de permettre au Conseil communal de disposer de toutes les informations utiles lors d'une demande de soutien financier et ainsi de pouvoir décider de l'octroi ou non d'une aide sur une base documentée. Sur les 70 sociétés contactées, 64 ont retourné le questionnaire.

Dans la foulée, un règlement communal régissant l'attribution des subventions aux sociétés locales a été élaboré et accepté par le Conseil général lors de sa séance du 17 février 2020. Ce règlement est entré en vigueur depuis la sanction du Conseil d'Etat du 8 avril 2020. Il a été adressé aux sociétés locales et est consultable sur le site internet de la commune.

Ce règlement fixe les conditions pour pouvoir présenter une demande de subvention. La Commission des Sports, des Loisirs et de la Culture en a défini les critères. Sans entrer dans les détails, signalons que les deux principaux critères sont les activités en faveur des jeunes et la contribution à la vie sociale et sociétale (sportive ou culturelle). Enfin, aucune subvention (directe ou en nature) ne sera versée si elle sert à augmenter le capital ou le bénéfice annuel d'une société ou d'un comité d'organisation.

Le Conseil communal remercie toutes les sociétés et les comités d'organisation de leur transparence à l'occasion de cette enquête.

Gilbert Bertschi,
conseiller communal,

emploi

Les Services techniques se renforcent

C'est en mai 2019 que le Conseil général a accepté la proposition du Conseil communal de renforcer la dotation en personnel des Services techniques en créant un poste d'ingénieur communal. En effet, après la fusion, il a rapidement été constaté que les nombreuses infrastructures communales (réseau routier, réseaux d'eau potable et d'eaux usées, stations d'épuration, etc.) à gérer nécessitaient une attention toute particulière, ceci aussi bien au niveau de leur entretien que de leur développement.

Après une évaluation de ce nouveau poste, notamment en regard des remarques émises par le législatif, la procédure d'engagement a été menée dans le courant du second semestre 2019 pour déboucher à la fin de l'année passée sur un engagement.

C'est le 1er avril 2020 que M. Pierre-Alain Ruchti a pris ses nouvelles fonctions en tant qu'ingénieur communal à 90% auprès de notre administration communale. Après avoir obtenu un CFC de dessinateur en génie civil, il a continué sa formation à l'Ecole technique de Neuchâtel et à l'Ecole d'ingénieur d'Yverdon-les-Bains pour obtenir, en 2001, le titre d'ingénieur civil HES. Par la suite, son parcours professionnel l'a amené à occuper différentes fonctions auprès de bureaux d'ingénieurs civils de la région. Durant quelques années, pour la ville de Boudry, il a notamment eu des fonctions similaires à celles qu'il aura dans notre commune. Par ailleurs, tout au long de son parcours, M. Pierre-Alain Ruchti a suivi diverses formations continues ayant trait, entre autres, à la gestion de projets, aux normes ISO, à l'aménagement du territoire, à la biodiversité ainsi qu'à l'évacuation des eaux. Nous sommes persuadés que sa solide formation lui permettra de répondre à nos attentes et de relever les nombreux défis et projets qui attendent notre jeune commune. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir que le Conseil communal, les collaboratrices et les collaborateurs de La Grande Béroche souhaitent la bienvenue à M. Pierre-Alain Ruchti.

Jean-Pierre Charmillot,
chef des Services techniques

infos pratiques

BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES

Les bibliothécaires ont le plaisir de vous annoncer la réouverture des bibliothèques communales, depuis le mardi 26 mai pour la succursale de Bevaix et le mercredi 27 pour celle de Gorgier.

La bibliothécaire, travaillant seule, ne peut recevoir que trois personnes à la fois, pour une durée d'un quart d'heure et un emprunt de cinq documents maximum par carte. Nous vous demandons beaucoup de compréhension et de discipline. Des marquages au sol ont été effectués, merci d'avance de vous y conformer et de lire les consignes affichées.

Si vous êtes une personne à risque et si vous n'avez aucune aide, il y a la possibilité de réserver les livres souhaités par e-mail ou par téléphone pendant les heures d'ouverture. Les livraisons auront lieu les semaines du 1er et du 29 juin.

Les enfants viennent uniquement accompagnés d'un adulte.

Les bibliothécaires se réjouissent de vous accueillir à nouveau.

INFORMATIONS BRÈVES DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Au début du semi-confinement, le Conseil communal a renoncé à verbaliser les dépassements de temps de parcage sur le territoire communal. Nos agents ont uniquement sanctionné les stationnements non-autorisés.

Nous arrivons bientôt au terme de cette période particulière et les contrôles devront reprendre. Dès le 8 juin, nous vous prions de respecter les limites de temps de stationnement et d'apposer votre disque bien visible derrière le pare-brise. Les horodateurs aux ports de Saint-Aubin et de Vaumarcus seront mis en service dès cette date.

Village de Bevaix: pose d'enrobé sur la route cantonale

Suite aux travaux réalisés sur les infrastructures souterraines dans le village de Bevaix en 2019, l'Etat de Neuchâtel procédera prochainement à des travaux de fraisage et à la pose d'enrobé phono absorbant sur la route cantonale RC5 qui le traverse, travaux prévus initialement en 2019 et reportés en 2020.

Nous vous informons que, du 28 mai au 12 juin, différents tronçons seront concernés, sans interruption de trafic et avec circulation alternée.

Par contre, samedi 13 juin, le tronçon ouest entre le garage Sky Automobiles et le carrefour Coop sera interdit au trafic ainsi que, dimanche 14 juin, le tronçon entre le carrefour Coop et celui de Monchevaux. Des déviations seront mises en place.

Les riverains touchés par l'interdiction de circuler seront informés du planning précis par tous-ménages, au plus tard la veille de l'intervention.

L'exécution de ces travaux dépendant des conditions météorologiques, le planning est sujet à des modifications, avec le report des activités prévues de jour en jour en cas de pluie.

Un tous-ménages a été envoyé récemment aux habitants de Bevaix, mentionnant plus en détails les tronçons concernés par ces travaux qui ne sont pas touchés par une interruption de trafic.

Nous remercions la population de sa collaboration et de sa patience, et la prions de se conformer à la signalisation qui sera mise en place.

Le Service des ponts et chaussées et la commune de La Grande Béroche restent naturellement à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Alexandre Béguin, conseiller communal

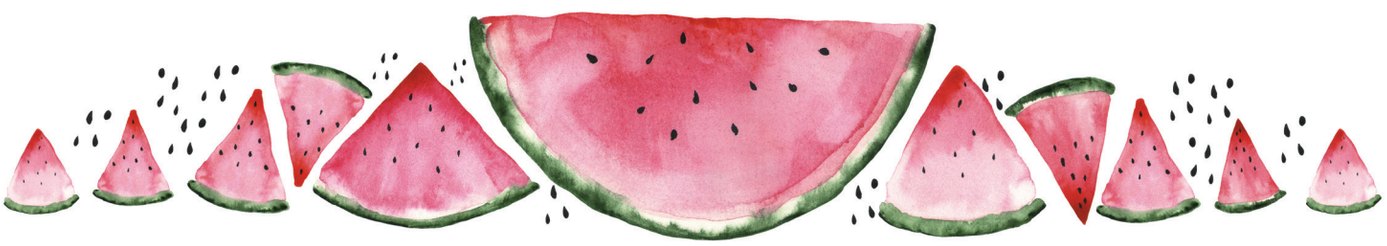

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.